



Complexe Gymnique
78 Avenue Pierre Mendès France
62510 ARQUES
Tél: 03.21.39.01.82 / Fax: 03.21.38.52.91



Fiche d'inscription 1-5 ans : Baby gym et Eveil saison 2021/2022

L'inscription et l'accès au cours seront autorisés et validés après que cette fiche soit remise complète à l'AMGA. Tout dossier incomplet sera refusé. En cas d'arrêt pour quelque motif que se soit, aucun remboursement ne sera effectué. **Reprise des cours à partir du mercredi 1^{er} septembre 2021.**

Nous vous rappelons que pour chaque activité, il est possible de faire **un seul et unique essai** avant l'inscription. Sans licence, la personne qui essaye n'est pas couverte par une garantie corporelle sa responsabilité civile personnelle pourra être engagée en cas de dommages ou blessures causées à un tiers.

En cas d'un nombre de participants insuffisant à un cours proposé, celui-ci pourra être supprimé.

En raison des événementiels organisés au complexe gymnique, certains cours pourront être exceptionnellement annulés ou reportés à un autre créneau.

L'AMGA est affiliée à la Fédération Française de Gymnastique, chaque adhérent devra donc s'acquitter du règlement des frais de licences et administratifs de 44€ (Règlement par chèque à l'ordre de l'AMGA ou en espèce) pour valider l'inscription en plus de la cotisation en fonction de l'activité choisie.

NOM : _____ Prénom : _____

N°licence FFG : 32062.139.

Date de naissance : | ____ | ____ | ____ | Lieu : _____

Adresse: _____

CP: | ____ | ____ | ____ | ____ | Ville: _____

☎ Parent 1: | ____ | ____ | ____ | ____ | ☎ Parent 2: | ____ | ____ | ____ | ____ |

Mail Obligatoire: _____

Profession des parents: parent 1 : _____ parent 2 : _____

Nom de l'Ecole et Ville: _____ Classe : _____

**Photo récente à
coller**

Cochez 1 case	Activités pour les 1-5 ans	Jour et Horaire Cochez 1 case
<input type="checkbox"/>	Baby gym né(e) en 2019 et après accompagné d'un adulte Cotisation 110€ ou 4 chèques de 27.5€	<input type="checkbox"/> mercredi 9h30-10h20 <input type="checkbox"/> samedi 9h30-10h20
<input type="checkbox"/>	Baby gym né(e) en 2018 Cotisation 110€ ou 4 chèques de 27.5€	<input type="checkbox"/> mercredi 10h25-11h15 <input type="checkbox"/> samedi 10h25-11h15
<input type="checkbox"/>	Baby gym né(e) en 2017 Cotisation 110€ ou 4 chèques de 27.5€	<input type="checkbox"/> mercredi 11h30-12h20 <input type="checkbox"/> samedi 11h30-12h20
<input type="checkbox"/>	Eveil Rythmique née en 2016 Cotisation 110€ ou 4 chèques de 27.5€	<input type="checkbox"/> mercredi 9h30-10h20 <input type="checkbox"/> samedi 9h30-10h20
<input type="checkbox"/>	Eveil Trampoline né(e) en 2016 Cotisation 110€ ou 4 chèques de 27.5€	<input type="checkbox"/> mercredi 9h30-10h20 <input type="checkbox"/> samedi 9h30-10h20
<input type="checkbox"/>	Eveil Aérogym danse né(e) en 2016 Cotisation 110€ ou 4 chèques de 27.5€	<input type="checkbox"/> mercredi 9h30-10h20 <input type="checkbox"/> samedi 9h30-10h20
<input type="checkbox"/>	Eveil Gym masculine né en 2016 Cotisation 110€ ou 4 chèques de 27.5€	<input type="checkbox"/> mercredi 9h30-10h20 <input type="checkbox"/> samedi 9h30-10h20
<input type="checkbox"/>	Eveil Gym féminine née en 2016 Cotisation 110€ ou 4 chèques de 27.5€	<input type="checkbox"/> mercredi 9h30-10h20 <input type="checkbox"/> samedi 9h30-10h20

Pendant les séances de baby gym et d'éveil, si vous êtes intéressé(e) pour aider sur les ateliers gymniques pendant la séance de votre enfant, merci de cocher cette case

AUTORISATION PARENTALE

Sous réserve d'en être préalablement informés,
Je soussigné(e), M./Mme

Autorise n'autorise pas

le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (Pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie, sur notre enfant

Fait à, le

Signature:

DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e), M./Mme

Autorise n'autorise pas

la publication dans la presse, sur le site internet de l'AMGA, la plaquette de l'Association et sur les réseaux sociaux de l'AMGA, de photographies ou de films de moi-même ou de mon enfant, ou tout membre de la famille. Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui vous concernent est garanti. Vous pourrez donc à tout moment en vérifier l'usage qui en est fait et vous disposez du droit de retrait de ces images si vous le jugez utile.

Signature :

L'Association ne pourra en aucun cas être tenue responsable en cas de vol ou de dégradation des biens personnels survenus dans ses locaux, vestiaires ou sur les parkings etc...Merci d'éviter de prendre des objets de valeur ou de l'argent dans les vestiaires notamment

L'introduction, la promotion, la possession, la vente, l'achat ou la consommation de substances illégales, toxiques ou nocives pour l'organisme sont rigoureusement interdits au sein du complexe. Toute personne qui contreviendrait à cette disposition ou au règlement intérieur de l'Association s'expose à l'exclusion immédiate et définitive de l'AMGA sans un quelconque remboursement possible.

En inscrivant à l'AMGA mon enfant, je m'engage donc à respecter les modalités suivantes :

- vérifier la présence d'un entraîneur dans la salle d'entraînement avant d'y laisser mon enfant
- récupérer mon enfant à l'heure de la fin de son cours. En cas de retard, je dois contacter le secrétariat de l'AMGA au 03.21.39.01.82. pour les prévenir.
- ne pas me stationner devant les sorties de secours, sur les places pour les personnes à mobilité réduite si je n'ai pas l'autorisation administrative ou autour du petit rond point devant l'entrée du complexe (des contrôles de la police municipale sont réalisés fréquemment)
- l'accès aux salles est réservé aux gymnastes, entraîneurs, bénévoles et membres du Comité du Club Les vestiaires sont regroupés par activité et sont réservés exclusivement aux gymnastes sauf le vestiaire des groupes de baby gym où un parent est autorisé à entrer pour le déshabillage et habillage de leur enfant.
- Si vous souhaitez rester pendant la séance, il vous faudra vous diriger à l'étage où des tribunes sont à votre disposition sauf restriction sanitaire.
- Les éducateurs-entraîneurs sont formés pédagogiquement pour que l'enfant entraîné pratique dans les meilleures conditions tout en s'épanouissant dans notre sport. Les parents se doivent de gérer leur enfant dans la vie de tous les jours mais acceptent, en adhérant, de faire confiance aux éducateurs pour ce qui concerne la pratique des activités gymniques et ne doivent pas se substituer à l'éducateur formé dans la discipline pendant la séance de leur enfant.

Fait à, le Signature :

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR VALIDER L'INSCRIPTION:

- La fiche d'inscription complétée, datée et signée
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'activité pratiquée (à indiquer) **pour les nouveaux adhérents**
- Le questionnaire de santé joint pour les renouvellements d'inscription
- 1 photo d'identité à coller sur la fiche d'inscription
- 1 enveloppe timbrée à l'adresse de l'adhérent format **22x11cm**
- Les règlements **distincts** pour la licence et pour la cotisation

PARTIE RESERVEE A L'AMGA DOSSIER RENDU LE : / /

Frais licence FFG et administratifs	Montant 44€ à régler en plus de la cotisation <input type="checkbox"/> chèque à l'ordre AMGA <input type="checkbox"/> espèce		
COTISATION	<input type="checkbox"/> espèce	Montant :	
	<input type="checkbox"/> ANCV, ACTOBI, tickets sport CAF	Montant :	
Moyens de règlement :	<input type="checkbox"/> Pass'Sport	Montant :	
	<input type="checkbox"/> chèque à l'ordre AMGA	Montant :	
	<input type="checkbox"/> 1 chèque		
	<input type="checkbox"/> Nombre de chèques :	Date du débit :	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} <input type="checkbox"/> 15 de chaque mois
	<input type="checkbox"/> août <input type="checkbox"/> septembre <input type="checkbox"/> octobre <input type="checkbox"/> novembre <input type="checkbox"/> décembre		
	<input type="checkbox"/> Janvier <input type="checkbox"/> février <input type="checkbox"/> mars <input type="checkbox"/> avril <input type="checkbox"/> mai <input type="checkbox"/> juin <input type="checkbox"/> juillet		
	<input type="checkbox"/> virement possible après l'établissement d'un échéancier par le service comptabilité (<i>un chèque de caution sera demandé pour éviter les impayés</i>)		
Réduction éventuelle:	<input type="checkbox"/> -10% partenaires AMGA sur présentation d'un justificatif	<input type="checkbox"/> -10% étudiant après le BAC	<input type="checkbox"/> -10% à partir de la 2 ^{ème} inscription sur le prix le moins cher (même famille, même adresse)